



Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Paris, le 8 novembre 2012

Le Président

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Le Conseil européen réuni les 22 et 23 novembre prochains à Bruxelles sera appelé à définir le cadre financier pluriannuel de l'Union Européenne pour la période 2014-2020. Ce cadre financier revêt la plus haute importance pour l'ensemble des politiques européennes et plus particulièrement pour les agriculteurs.

En effet ce cadre pluriannuel définira l'enveloppe budgétaire maximale disponible chaque année ainsi que les grandes lignes de la politique agricole commune. La Présidence Chypriote est entrée dans la ligne finale de la négociation en proposant un cadre à la baisse. La FNSEA est particulièrement consciente du contexte économique actuel et s'en remet à votre pugnacité et se félicite de vos engagements pour défendre un budget agricole à hauteur des ambitions affichées pour l'agriculture européenne. Ce n'est pas en réduisant le soutien à l'agriculture que l'on garantira la sécurité alimentaire de l'Union européenne et plus largement que l'Europe contribuera à l'équilibre alimentaire mondial.

L'agriculture et l'agroalimentaire sont aujourd'hui les secteurs qui valorisent les territoires et l'excellence française. En dehors d'une contribution conséquente à l'économie nationale en termes d'activité et d'emploi ainsi qu'au travers d'une contribution très positive au solde commercial national, l'agriculture française est aujourd'hui confrontée à des défis nouveaux, au premier rang desquels une volatilité exacerbée des marchés pour des raisons sanitaires, climatiques mais également de globalisation des échanges. Réduire les soutiens à l'agriculture dans le premier pilier ou dans le second c'est réduire le revenu d'agriculteurs qui aujourd'hui ont en moyenne un revenu inférieur au reste de la société mais surtout d'entrepreneurs qui ont besoin d'avoir confiance dans l'avenir pour investir, innover. C'est également limiter les possibilités d'accompagnement et de recherche de voies nouvelles pour que l'agriculture française redevienne le leader incontesté qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Au-delà de l'enveloppe financière de la PAC, les débats porteront également sur la répartition de celle-ci entre les États membres. Autant nous pouvons accepter la proposition initiale de la Commission européenne qui limite les transferts entre États membres et plus particulièrement pour la France dont le soutien moyen à l'hectare est proche de la moyenne communautaire, autant nous considérons que les conditions ne sont pas réunies pour un rapprochement supplémentaire en raison des disparités de pouvoir d'achat en Europe mais encore plus des distorsions flagrantes de concurrence qui subsistent.

.../...

Conscients de la nécessité du rapprochement des soutiens à l'hectare entre agriculteurs nous demandons du temps pour mettre en œuvre la convergence interne (50 % réalisé en 2020) et de la progressivité afin de ne pas mettre en cause la viabilité des exploitations (convergence linéaire). Nous refusons le principe du seuil ainsi que l'effet accélérateur induit par un verdissement forfaitisé. Le projet de verdissement à hauteur de 30% n'est acceptable que s'il est accessible aux agriculteurs sans générer de coûts supplémentaires, ni miner l'obligation de production de l'agriculture européenne. Nous soutenons dans cet esprit le principe de modalités de verdissement européennes (un menu européen restreint). Nous vous demandons la plus grande fermeté au regard des financements nécessaires pour faire face aux crises éventuelles. Nous comprenons l'inscription du fonds de crise dans le cadre financier (et non hors cadre) mais les volumes annoncés (2 milliards d'euros pour les 7 ans) seront notoirement insuffisants pour faire face à une crise d'ampleur. L'union européenne, et plus particulièrement la Politique agricole commune doit disposer d'outils d'intervention sur les marchés lorsque cela est nécessaire. Enfin, nous ne comprenons pas le sens de la proposition chypriote visant à réduire d'une part les financements au titre du développement rural et proposant d'autre part de compenser ceux-ci par la possibilité d'un transfert accru de fonds du 1^{er} vers le second pilier de la PAC ; ce n'est pas notre conception de l'ambition agricole.

La politique agricole commune dont la Commission européenne a proposé la reconduction en euros courants du plafond de financement 2013 sur la période 2014-2020 coûte aujourd'hui moins de 25 centimes d'Euros par jour à chaque citoyen européen ; ce n'est pas cher payer au regard des services rendus par l'agriculture en matière de produits alimentaires de qualité à un prix trop raisonnable pour le consommateur, en matière d'occupation et d'entretien des territoires en matière de réponse aux attentes sociétales (énergies renouvelables, environnement...). La politique agricole commune se doit d'être ambitieuse et il n'est pas acceptable qu'elle puisse être une variable d'ajustement dans les négociations.

Devant les incertitudes qui planent sur les issues des deux prochaines rencontres des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur les questions budgétaires, la FNSEA compte sur votre détermination pour obtenir une conclusion rapide et permettre à la France de tenir ainsi sa place d'Etat membre majeur de l'Union européenne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en ma considération très respectueuse.



Xavier BEULIN